

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 26 mars 2018



### MAIRIE DE DIJON

**Président** : M. REBSAMEN

**Secrétaire** : M. BORDAT

**Membres présents** : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - Mme POPARD - M. PRIBETICH - Mme MODDE - M. DESEILLE - Mme TENENBAUM - Mme DILLENSEGER - Mme AKPINAR-ISTIQAM - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - Mme ZIVKOVIC - M. MASSON - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - Mme REVEL - Mme MARTIN-GENDRE - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme PFANDER-MENY - Mme ROY - Mme HERVIEU - M. BERTHIER - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - Mme HILY - M. FAVERJON - Mme CHEVALIER - Mme TOMASELLI - M. BARD - Mme CHARRET-GODARD - Mme FERRIERE - M. DIOUF - Mme BLAYA - M. CONTESSE - Mme FAVIER - Mme OUTHIER - Mme MILLE - M. BICHOT - Mme VOISIN-VAIRELLES - M. CHEVALIER - M. BOURGUIGNAT - M. AYACHE

**Membres excusés** : M. BEKHTAOUI (pouvoir Mme MASLOUHI) - M. LOVICH (pouvoir Mme CHEVALIER) - M. HELIE (pouvoir M. AYACHE) - Mme VANDRIESSE (pouvoir M. BOURGUIGNAT) - M. BONORON (pouvoir M. BICHOT)

**Membres absents** : M. DECOMBARD - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. ROZOY - M. HOUPERT - Mme DESAUBLIAUX - M. CAVIN

### OBJET DE LA DELIBERATION

**Direction des Musées et du Patrimoine – Exposition *Bourgogne-Franche-Comté, terre de Préhistoire* - Convention de partenariat avec le Département de Saône-et-Loire pour le musée de Préhistoire de Solutré**

Madame Martin, au nom de la commission de la culture, de l'animation et de l'attractivité, expose :

Mesdames, Messieurs,

La Direction des Musées et du Patrimoine et son musée archéologique accueillent, en collaboration avec le Musée de Préhistoire de Solutré, une exposition temporaire intitulée *Bourgogne Franche-Comté, terre de Préhistoire*, qui se déroulera de juin à novembre 2018.

Cette exposition est consacrée à l'histoire des grandes découvertes préhistoriques en Bourgogne-Franche-Comté. Elle permettra de faire connaître au public les principaux sites de notre région ainsi que le résultat des fouilles qui y ont été conduites.

Dans ce contexte, il vous est proposé de signer une convention de partenariat définissant les modalités de participation et les engagements pris par chacune des parties pour l'accueil et la mise à disposition de cette exposition.

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 – approuver le projet de convention de partenariat à conclure entre la Ville de Dijon et le Département de Saône-et-Loire gérant le Musée de Préhistoire de Solutré, annexé au présent rapport, et m'autoriser à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;

2 – m'autoriser à signer la convention définitive ;

3 – m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette convention ;

4 – solliciter, au taux maximum, l'ensemble des subventions susceptibles d'être accordées pour la réalisation de cette exposition.

**RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**